

Psychologie, spécialité : Psychologie clinique du développement et de l'éducation

RNCP25200 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124g
Code(s) ROME	K2112, K1104, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Titre professionnel de psychologue acquis par le diplôme. Il permet de postuler sur les postes de psychologues ouverts aux concours dans les trois fonctions publiques (H/T/E), dans les établissements privés. Il permet aussi d'exercer en libéral.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences attestées par le diplôme :

- Appréhender et distinguer les difficultés liées à une phase du développement ou à une période de crise et les situations pathologiques, en s'appuyant sur des connaissances approfondies sur le développement "vie entière" ;
- Recueillir les données et les informations nécessaires à la compréhension des difficultés présentées par un sujet (jeune enfant, adolescent, personne âgée) : analyse de la demande, conduite d'entretien, élaboration et réalisation d'un examen psychologique adapté à l'âge du sujet et à sa situation ;
- Poser les hypothèses diagnostiques et les indications, construire un projet d'intervention ou d'orientation et accompagner sa mise en œuvre : suivi thérapeutique, animation de groupe de soutien pour les sujets, les familles, etc ;
- Rendre compte de ses démarches et propositions auprès des usagers, des membres des équipes dans lesquelles on intervient, des partenaires extérieures et des instances administratives, dans le respect du code de déontologie des psychologues ;
- Mettre en place au sein des équipes pluridisciplinaires dans lesquelles on est inséré, des groupes de travail ou d'analyse, des actions de formations, des projets de recherche, selon les exigences spécifiques du contexte institutionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les débouchés concernent à la fois la prise en charge des enfants, adolescents et adultes typique et porteurs de handicap mental.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychologue

Les emplois visent donc le secteur de l'enseignement public et privé et les fonctions psychologiques d'accompagnement des sujets eux-mêmes, des familles et des équipes éducatives ; les emplois de psychologues spécialistes de l'insertion et de la formation des jeunes, les Centres de Bilan de Compétences, les organismes d'accueil d'adolescents en difficulté.

On constate par ailleurs une demande croissante de psychologues spécialisés dans la jeune enfance, capables d'évaluer les risques et de proposer des interventions préventives (structures d'accueil de la petite enfance : les services de néonatalogie et de pédiatrie, les consultations pré et post natales, les centres de PMI, les centres d'accueil et de placement, ainsi que dans les services d'éducation précoce spécialisés, les services de guidance de familles d'enfants handicapés, SESAD, les IME, les centres d'accueil et de placement pour les adultes porteurs de handicap (ESAT...).

Enfin les emplois concernent les services de gérontologie et les structures d'accueil de personnes âgées, notamment celles pour personnes dépendantes, secteur où la demande est croissante.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 125 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 438
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25200/>